

## Collecte des ordures ménagères aux Cerqueux.

La collecte simultanée des ordures ménagères a lieu le jeudi des semaines paires.

Sortir les bacs la veille de la collecte et les rentrer le plus tôt possible après la collecte pour libérer les trottoirs.



## Collecte des verres

La collecte des verres est réalisée par apport volontaire vers les conteneurs spécifiques qui sont mis à votre disposition dans les différents « points propres » de la commune :

- ⇒ Place du 11 novembre (près du cimetière)
- ⇒ Près du terrain de foot
- ⇒ Près de l'écopoint.

## Les interdits

- ⇒ Déchets industriels --> filière professionnelle
- ⇒ Déblais ou gravats artisanaux ou commerciaux, ou non issus du bricolage familial --> filière professionnelle (déchèterie professionnelle)
- ⇒ Éléments entiers de voitures ou de camions --> filière professionnelle
- ⇒ Cadavres d'animaux --> faire appel à une entreprise d'équarrissage
- ⇒ Bouteilles de gaz --> à rapporter en magasin (consigne)
- ⇒ Produits radioactifs --> filière professionnelle
- ⇒ Produits toxiques ou dangereux, corrosifs ou instables des professionnels --> filière professionnelle
- ⇒ Extincteurs --> à rapporter au point de vente
- ⇒ Déchets hospitaliers --> filière professionnelle
- ⇒ Médicaments --> à rapporter en pharmacie
- ⇒ Pneus --> repris gratuitement en garage ou sur internet lors de l'achat de pneus neufs
- ⇒ Ordures ménagères --> à mettre dans le bac marron (ou colonne enterrée destinée aux OMR)
- ⇒ Papiers / journaux / magazines --> à mettre dans le bac jaune (ou colonne enterrée destinée aux emballages ménagers et papiers)

Pensez à demander votre carte d'accès aux déchèteries de Cholet.

Soit à l'aide du formulaire à demander en Mairie.  
Soit par internet sur le site : [https://www.espace-citoyens.net/cholet/espace-citoyens/Demande/NouvelleDemande/ENV/DEM\\_ENV](https://www.espace-citoyens.net/cholet/espace-citoyens/Demande/NouvelleDemande/ENV/DEM_ENV)



# FERMETURE DÉFINITIVE DES ÉCO-POINTS de Yzernay, Les Cerqueux LE 30 SEPTEMBRE 2021

Vous pourrez vous diriger à la déchèterie de Maulévrier (Lun., Mer., Ven., Sam. : 9h30 - 12h / 14h - 17h30) et l'éco-point de Somloire (Samedi: 9h30 - 12h / 14h - 17h30) où dans les autres déchèteries de l'Agglomération du Choletais.



N'oubliez pas de vous munir d'une carte pour accéder aux déchèteries



Une question, appelez le

**N° Vert 0 800 97 49 49**

Appel gratuit

[contactdechets@choletagglomeration.fr](mailto:contactdechets@choletagglomeration.fr)

**Le Choletais**  
L'audace pour réussir

**REDUKTOR**  
Moins jeter, mieux trier



Catégories de déchets acceptés pour les particuliers	Déchèteries			Ecopoints				
	Type 1	Type 2	Maulévrier	Vihiers	Somloire/L a Plaine	Tigné	Nueil s/ Layon	St Paul du Bois
Tout-venant	X	X	X	X	X	X	X	X
Déchets verts	X	X	X	X	X	X	X	X
Bois traité	X	X	X	X	X	X	X	X
Cartons	X	X	X	X	X	X	X	X
Gravats	X	X	X	X	X	X	X	X
Ferrailles (grandes et petites ferrailles)	X		1 x / mois 2e samedi	1 x / mois 3e samedi	1 x / mois 4e samedi	1 x / mois 1er lundi	1 x/trimestre 5e samedi	
Petites ferrailles (uniquement)		X	X	X	X	X	X	
Plastiques durs	X	X	X	X	X	X	X	
Films plastiques	X	X	X	X	X	X	X	
D.E.E.E.	X		X	X				
Déchets réutilisables	X	X		X				
Mobilier	X	X	X	X				
D.D.S	X	X	X	X				
Huiles végétales	X	X	X	X	X	X	X	X
Huiles minérales	X	X	X	X	X	X	X	X
Piles	X	X	X	X	X	X	X	X
Batteries	X	X	X	X	X	X	X	X
Lampes / néons	X	X	X	X				
Verre	X	X	X	X	X	X	X	
Radiographies	X	X	X	X				
Cartouches et toners	X	X	X	X				
Textiles	X							
Fibrociment	1/2 Journée le vendredi tous les 15 jours				1/2 journée le vendredi par trimestre			

**Déchèterie de type 1** : Le Cormier et La Blanchardièrre à Cholet – Ouverture du lundi au samedi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 et le dimanche de 9h30 à 12h00

**Déchèterie de type 2** : L'Ériboire à Saint Léger sous Cholet – Les Humeau à Vezins – Le Pont Bertrand à La Tessoualle – Ouverture les lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.